

AGRICULTEURS

# NOS TARIFS



Principales conditions tarifaires  
applicables aux agriculteurs

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018



**CÔTES D'ARMOR**  
Toute une banque  
pour vous

# ÉDITO

Chers clients, chers sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait des conditions tarifaires de nos produits et services applicables au 1er janvier 2018.

Ce guide est également consultable sur notre site [ca-cotesdarmor.fr](http://ca-cotesdarmor.fr) et à votre disposition dans l'une des 88 agences de proximité en Côtes d'Armor.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a pour finalité de contribuer au développement économique, social et environnemental de ce territoire. Ainsi en 2017, la maturité de sa démarche en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) a été évaluée par l'agence VIGEO EIRIS au niveau « avancé ». Nous sommes fiers de partager cette réussite avec vous.

A l'écoute de l'évolution des nouveaux usages bancaires, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor met à votre disposition de nouveaux services alliant innovation et proximité.

L'innovation vous permet d'être informés, de souscrire et d'utiliser de nombreux produits et services en ligne.

La proximité se traduit par une relation personnalisée, le maintien de notre maillage d'agences et leur rénovation progressive dans un nouveau concept. Ce sont également des horaires d'ouverture adaptés offrant plus de temps de conseil et d'expertise.

Soyez assurés que les 1 048 salariés et les 513 administrateurs ont la volonté de contribuer pleinement à ces ambitions et de vous apporter le meilleur service dans le respect de vos intérêts.

Les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Jean-Yves CARILLET  
Directeur Général  
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

Découvrez l'ensemble des actions engagées en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise sur le site dédié : [www.ca-bretagne.fr/CR22/RSE](http://www.ca-bretagne.fr/CR22/RSE)



# Sommaire

	<b>Ouverture, fonctionnement et suivi du compte</b>	<b>4</b>
	- Ouverture, transformation, clôture - Relevés de compte - Tenue de compte - Services en agence	
	<b>Banque à distance</b>	<b>4</b>
	- Internet et téléphone mobile - Services d'alertes SMS et MAIL - Téléphone avec service vocal - Monétique - Abonnement à la banque à distance - PLEINCHAMP	
	<b>Moyens et opérations de paiement</b>	<b>5</b>
	- Cartes - Virements - Prélèvements ou Titres Interbancaires de Paiement - Chèques - Effets de commerce à l'encaissement - Effets de commerce à l'escompte - Dates de valeur	
	<b>Offres groupées de services</b>	<b>8</b>
	- Comptes Services aux agriculteurs - Compte à Composer aux agriculteurs	
	<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>9</b>
	- Commission d'intervention - Opérations particulières - Incidents de paiement	
	<b>Financements bancaires</b>	<b>10</b>
	- Financement du cycle d'exploitation - Crédits d'investissement - Cessions de créances professionnelles (en garantie) - Autres opérations liées aux crédits - Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie - Garantie financière accordée par la banque - Modification d'une garantie sur prêt en cours	
	<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>12</b>
	- Épargne bancaire - Ordres de Bourse : achat et vente en France - Ordres de Bourse : achat et vente à l'étranger - Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) - Épargne Salariale	
	<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>13</b>
	- Protection des personnes - Protection des biens - Assurance pour vous protéger au quotidien	
	<b>Résolution d'un litige</b>	<b>14</b>
	<b>Contacts et services utiles</b>	<b>15</b>

La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, votre Caisse régionale vous informera des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle réglementation.

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

### Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte professionnel	GRATUIT
Clôture-transfert de compte	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité : ISILIS	GRATUIT

### Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités	GRATUIT
Relevé mensuel "papier"	GRATUIT
Autres périodicités	1,32 €/RELEVÉ

### Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif	12,20 €/MOIS
Frais pour compte sans mouvement	30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	GRATUIT
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	0,06 % à 0,15 %
Commission du plus fort découvert	0,06%

### Services en agence

Versement d'espèces	GRATUIT
Frais de recherche de document de moins d'un an	12,25 €
Frais de recherche de document de plus d'un an	SUR DEVIS
Frais pour information aux commissaires aux comptes	134 €
Frais pour renseignements commerciaux	16,45 €

## BANQUE À DISTANCE

### Internet et téléphone mobile <sup>(1)</sup>

Accès au service de consultations des comptes Crédit Agricole en Ligne accès Essentiel	GRATUIT
Accès aux services par Internet avec Crédit Agricole en Ligne accès Professionnel	8,25 €/MOIS

### Services alertes SMS et MAIL <sup>(1)</sup>

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS	
Mini-relevés hebdomadaires	2,40 €/MOIS
Alertes SMS et MAIL	0,30 €/ENVOI

### Téléphone avec Service Vocal <sup>(1)</sup>

Par Téléphone au 09 72 72 72 72	Appel non surtaxé
---------------------------------	-------------------

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

### Monétique

Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL / GPRS / Paiement en plusieurs fois	Nous consulter
Expédition du relevé mensuel détaillé (RMD) papier des transactions cartes	5 €/RELEVÉ

### Abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers (client/banque)	
Abonnement EDIWEB	10 €/MOIS
Abonnement EBICS	10 €/MOIS

## Abonnement à la banque à distance (suite)

### Transmettre et recevoir des fichiers

Abonnement EDIWEB par mail	12 €/MOIS
Abonnement EDIWEB par téléchargement	20,50 €/MOIS
Abonnement EBICS	45,50 €/MOIS

Pack prélèvement CONFORT et CONFORT +	Nous consulter
---------------------------------------	----------------

Intervention sur fichier non conforme	20 €
---------------------------------------	------

Frais pour coordonnées bancaires erronées	100 €
---	-------

## PLEINCHAMPS

Météo locale	12 €/MOIS
--------------	-----------

Porcs	12 €/MOIS
-------	-----------

Analyse élevage	7 €/MOIS
-----------------	----------

Analyse Grandes Cultures	10 €/MOIS
--------------------------	-----------

Energie Azote	12 €/MOIS
---------------	-----------

## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Cartes

#### Cartes de paiement et de retrait

Carte Internationale MasterCard PRO à autorisation systématique à débit immédiat	36 €/AN
--	---------

#### Carte Internationale BUSINESS MasterCard Société

Carte à débit immédiat	48 €/AN
------------------------	---------

Carte à débit différé	56 €/AN
-----------------------	---------

#### Carte Internationale VISA Société

Carte à débit immédiat	48 €/AN
------------------------	---------

Carte à débit différé	56 €/AN
-----------------------	---------

Carte Internationale BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	137 €/AN
--	----------

Carte Internationale VISA PREMIER Société	137 €/AN
---	----------

#### Paievements par carte

Paievement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009 *	GRATUIT
--	---------

Paievements par carte hors zone EURO (hors frais de change éventuels)	0,20 €/opération
---	------------------

Frais proportionnels au montant du paieement	+ 2,30 %
--	----------

\* paieement en euro, en devise suédoise, ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen

#### Retraits par carte

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique du Crédit Agricole en France	GRATUIT
--	---------

Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique d'une autre banque (en euro ou en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen) à partir du 4ème retrait mensuel	1 €
--	-----

Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO	3,50 €/RETRAIT
Frais proportionnels au montant du paieement	+ 2,40 %

#### Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT
---------------------------------	---------

Commande de carte en urgence	18,10 €
------------------------------	---------

Réédition du code confidentiel	10,25 €
--------------------------------	---------

Refabrication de carte perdue ou abîmée	11,40 €
---	---------

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	10 €
---	------

Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	GRATUIT
--	---------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
--	---------

### Autres opérations par carte (suite)

Déclaration ou mainlevée à la Banque de France suite à une utilisation abusive de la carte	20 €
Recherche sur opération carte	GRATUIT
Duplicata d'un relevé carte	12,10 €

### Virements

Réception d'un virement	GRATUIT
-------------------------	---------

#### Émission d'un virement SEPA occasionnel externe dans la zone EURO

Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	GRATUIT
En agence vers une autre banque	4,10 €
En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT

#### Virement permanent SEPA

Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA - par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	GRATUIT
- en agence vers une autre banque	8,90 €

#### Émission d'un virement permanent SEPA

Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	GRATUIT
En agence vers une autre banque	GRATUIT
En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT

### Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	GRATUIT
--------------------------------------	---------

#### Virement permanent de trésorerie et Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)

Par papier	10,40 €
Télétransmis	4,40 €

#### Virements liste

Prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Par opération télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS - avec confirmation par mail ou par fax - avec signature électronique	5 €/FICHER GRATUIT
Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21€

### Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement

Conversion d'un Numéro National Emetteur (NNE) en Identifiant Créancier SEPA (ICS)	GRATUIT
--	---------

Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40 €
---	------

Frais de mise en place	GRATUIT
------------------------	---------

Paiement de chaque prélèvement	GRATUIT
--------------------------------	---------

Courrier d'information premier prélèvement	GRATUIT
--	---------

Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
------------------------------------	---------

Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	GRATUIT
---	---------

#### Prélèvement SDD B to B

Mise en place/modification de l'autorisation de prélèvement	8 €
Par opération télétransmise	0,25 €
Suppression de l'autorisation	GRATUIT

#### Prélèvement liste

Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS - avec confirmation par mail ou par fax - avec signature électronique	5 €/FICHER GRATUIT
Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

## Chèques

Remise de chèque sur le compte	GRATUIT
Chèque remis à l'encaissement	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'opposition par l'émetteur par chèque	14,90 €
Frais d'émission ou d'annulation d'un chèque de banque	14 €

## Effets de commerce à l'encaissement

Prise en charge de liste papier	4,80 €
Par opération sous forme papier	9,40€
Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS - avec confirmation par mail ou par fax - avec signature électronique	5 €/FICHER GRATUIT
Par opération télétransmise	0,37 €
Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	15,80 €

## Effets de commerce à l'escompte

Prise en charge de liste papier	GRATUIT
Par opération sous forme papier	9,40 €
Prise en charge de liste télétransmise Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS - avec confirmation par mail ou par fax - avec signature électronique	5 €/FICHER GRATUIT
Par opération télétransmise	0,37 €
Escompte : intérêts minimum	4,60 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10 €
Acceptation de l'effet par le tiré	15,80 €
Recherche sur effet	12,10 €
Traitement sur effets (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort ...)	15,80 €

## Dates de valeur <sup>(2)</sup> (en jours calendaires)

Remise de chèque	J +1
Débit de chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait ou maïement par carte	J
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	J +1
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-6 jours ouvrés (SDD CORE FIRST)	E
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-3 jours ouvrés (SDD CORE RECURRENT)	E
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SDD B2B)	E
Prélèvement au débit	J

## Dates de valeur <sup>(2)</sup> (en jours calendaires) (suite)

Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)	E + 2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de l'opération

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire

FIRST = première présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD CORE

RECURRENT = deuxième présentation de ce prélèvement au format SEPA SDD CORE et suivantes

B2B = présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentreprise

(2) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs



## OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Offres groupées de services à cotisation mensuelle qui peuvent être achetées séparément.

### Comptes Services aux agriculteurs

(gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)

Compte Service agriculteur (sans découvert)	16,46 €/MOIS
Compte Service agriculteur (avec découvert de 4 800 à 8 000 €)	23,68 €/MOIS
Compte Service agriculteur (avec découvert de 8 000 à 16 000 €)	30,92 €/MOIS

### Comptes Services aux agriculteurs

(gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	18,57 €/MOIS
Avec découvert jusqu'à 4 000 €	23,75 €/MOIS
Avec découvert jusqu'à 8 000 €	31,74 €/MOIS
Avec découvert jusqu'à 16 000 €	47,50 €/MOIS

Sous réserve d'acceptation de votre dossier

### Compte à Composer aux agriculteurs

(gamme depuis 2013, sous réserve d'acceptation de votre dossier)

#### Vos essentiels du quotidien: Socle Tenue de Compte pour les agriculteurs

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (Crédit Agricole en Ligne PRO)

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date de l'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements

Tenue de compte, commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCompte Agri Plus)

Autres services au choix: e-relevé, relevé de compte bi-mensuel, information solde journalière par mail ou sms, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou sms

Service Experts PLEINCHAMP

Envoi de chéquier

Tarification du socle pour les agriculteurs selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support **À PARTIR DE 15,50 €/MOIS**

#### DES MODULES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Module Placement Programmé : placement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement (hors frais de gestion) **1 €/MOIS**

Module Placement Dynamisé : gestion de votre trésorerie déléguée (OPVCM et/ou CDN certificat de dépôt négociable) (hors frais de gestion) **9 €/MOIS**

#### PERSONNALISATION DE VOTRE ÉQUIPEMENT

Option SécuriHELP Agri : tarif de base : 6 €/mois soit 72 €/mois **- 50 % DU TARIF DE BASE**



## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

**Par opération** **8,70 €**

### Opérations particulières

**Frais de retour N'habite Pas à l'Adresse Indiquée (NPAI)** **14,04 €/AN**

**Frais pour changement d'adresse** **GRATUIT**

**Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé**  
Envoi simple **14,50 €**

**Frais par saisie-attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire** **77,80 €**

**Opposition administrative, frais limités à 10 % du montant dû** **77,80 € MAXIMUM**

### Incidents de paiement

**Frais de lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision** **16 €**

**Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(3)</sup>**  
Montant inférieur ou égal à 50 € **30 €**  
Montant supérieur à 50 € **50 €**

*(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)*

*(3) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.*

**Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire** **31 €**

**Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque** **31 €**

**Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision** **31 €**

**Frais pour avis de prélèvement ou TIP rejeté pour défaut de provision**  
Si paiement inférieur ou égal à 20 € **Montant paiement**  
Si paiement supérieur à 20 € **20 €**

**Pour faire opposition, je contacte le 0 892 68 32 08 (appel 0,34 €/min)**



## FINANCEMENTS BANCAIRES

### Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole des Côtes d'Armor ([www.ca-cotesdarmor.fr](http://www.ca-cotesdarmor.fr))

Découvert non-confirmé, découvert autorisé

Par ligne de crédit, escompte, dailly, crédit court terme

#### Frais d'étude et de montage de dossiers pour les prêts de trésorerie

% du montant emprunté	1 %
Montant minimum	350 €
Montant maximum	1 500 €

Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel) 1 %

Réexamen annuel Lignes de Trésorerie 60 €

### Crédits d'investissement

#### Frais d'étude et de montage de dossiers pour les prêts à moyen terme

% du montant emprunté	1 %
Montant minimum	350 €
Montant maximum	1 500 €

#### Frais de dossier EXPRESS

% du montant emprunté	1 %
Minimum	175 €

Prêt AGILOR pour les agriculteurs (forfait) 80 €

### Autres opérations liées au crédit

Réédition du tableau d'amortissement et attestation diverse liée au prêt 7,50 €

#### Modifications sur prêts en cours :

##### Modification ne nécessitant pas d'avenant au contrat

Compte payeur, jour d'échéance, périodicité, mise en œuvre modulation contractuelle, autre modification sans avenant 30,65 €

##### Modification nécessitant un avenant au contrat

- Modification simple : taux, durée, pause non contractuelle, ... 153,20 €

- Modification complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion... outre les frais de garanties indiqués ci-dessous dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie" 210 €

#### Frais de réaménagement de prêt suite à changement de taux

Frais d'étude et de montage de dossier  
Indemnités de réaménagement, au taux du prêt sur le capital restant dû  
Se reporter à la rubrique correspondante selon le montant des indemnités de remboursement anticipé contractuelles

Demande de décompte de remboursement de prêt 23,25 €

Aide au bilan (ex comptabilité prêt) 53,60 €

### Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Frais de nantissement de produits Crédit Agricole GRATUIT

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...) 147 €

#### Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule par garantie \*

comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie... 172,50 €

#### Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales par garantie \*

comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie... 172,50 €

## Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie (suite)

### Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles par garantie \*

comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...

450 €

### Forfait de gage sur véhicule \*\* par garantie

AU RÉEL + 30 €

### Forfait de prise de Warrant par contrat

comprenant les frais d'envoi au greffe et de prise de garantie...

21 €

### Forfait de Dailly en garantie d'un prêt par contrat

comprenant les frais de notification et de prise de garantie...

21 €

### Frais de garantie partagée au même rang égalitaire sur co-financement\*\*\*)

500 €

\* Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur

\*\* Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux

\*\*\* En sus des forfaits indiqués ci-dessus

## Garantie financière accordée par la banque

### Cautions bancaires

Commission annuelle

2 % L'AN

Cautions bancaires à tirage unique

- frais de dossier

144,50 €

- frais de tirage de l'acte

21 €

Cautions bancaires à tirages multiples

- frais de dossier

46 €

- frais de tirage par acte

21 €

### Autres opérations sur garantie financière

Rédition d'un engagement de la garantie financière

36 €

Dénonciation de la garantie financière

49 €

Traitement opposition à mainlevée

49 €

Mainlevée caution bancaire

GRATUIT

## Modification d'une garantie sur prêt en cours

**Renouvellement de garantie**, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"

50 €

### Mainlevée totale ou partielle / Radiation de garantie

Nantissement, hypothèque, ... effectué par un tiers

outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"

84 €

Nantissement, warrant, hypothèque maritime, ...

outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"

180 €

### Radiation de gage sur prêt en cours

21 €

**Opération sur garantie** (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque

145 €

### Désistement hypothécaire, Quittance subrogative sur hypothèque

83,75 €



## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### Épargne bancaire

**Épargne automatique - éco-page<sup>(4)</sup> : Tandem Agri** **54 €/AN**

*(4) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.*

### Opérations sur titres

Ordres de bourse : achat et vente en France<sup>(5)</sup>

PAR INTERNET : InvestStore Initial

### Actions et Obligations françaises

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre **0,54 %**  
Avec un minimum de **7,10 €**

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

### Abonnement au service InvestStore Intégral

Si moins de 24 ordres de bourse par an (forfait annuel) **96 €**  
A partir de 24 ordres de bourse par an **GRATUIT**

### Actions et Obligations françaises hors frais de marché, négociés au mieux

Ordre ≤ 1 100 € : forfait par ordre **0,99 €**  
Ordre > 1 100 € : montant proportionnel sur le montant de l'ordre **0,09 %**

PAR TÉLÉPHONE au numéro : 09 70 80 89 76 appel non surtaxé

*(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)*

### Actions et Obligations françaises

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre **1,10 %**  
Frais fixes **4,90 €**  
Avec un minimum de **15 €**  
Frais fixes supplémentaires pour abonnées InvestStore Intégral **12,85 €/LIGNE**

Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger<sup>(5)</sup>

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

### Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre **0,54 %**  
Avec un minimum de **54 €**

*(5) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution*

### Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)

*Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2017*

**Frais fixes par compte titre et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) détenu** **25,83 €/AN**

### Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et Obligations

% sur encours global **0,10 %**  
Par ligne **1,67 €**

### Frais par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés et Parts Sociales

**GRATUIT**

### Frais sur valeurs hors Crédit Agricole S.A.

% sur encours global **0,21 %**  
Par ligne **3,33 €**

**Plafond total droits de garde et commissions sur valeurs** **271,50 €/AN**

**Frais fixes par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €** **GRATUIT**

### Abonnés InvestStore Intégral: exonération des frais sur les actions

*(Crédit Agricole et hors Crédit Agricole)* **GRATUIT**

## Épargne Salariale

<b>Frais de tenue de compte PER Convergence PEI seul</b>	<b>125 €/AN</b>
Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	<b>10 €/AN</b>
<b>Frais de tenue de compte PER Convergence PEI + PERCOI</b>	<b>199 €/AN</b>
Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	<b>15 €/AN</b>

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

### Protection des personnes

L'assurance Protection Revenus Agri	<b>NOUS CONSULTER</b>
La Garantie des Accidents de la Vie des agriculteurs	
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge	

### Protection des biens

L'assurance véhicule utilitaire	<b>NOUS CONSULTER</b>
L'assurance multirisque agricole	

### Assurance pour vous protéger au quotidien

L'assurance perte ou vol des moyens de paiement	<b>48 €/AN</b>
Sécuricompte Agri plus	

## RÉSOLUTION D'UN LITIGE

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Organisation Qualité et Informatique : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9.

Le financement de votre matériel agricole  
directement chez votre concessionnaire.



Avec Agilor, vous gagnez du temps : votre concessionnaire vous conseille sur l'achat de votre matériel agricole et vous propose un financement adapté\*.

Vous obtenez sous 48 heures, une réponse de principe à votre demande de financement.

[www.ca-cotesdarmor.fr](http://www.ca-cotesdarmor.fr) (rubrique agriculteurs-financement)

\* Offre réservée aux agriculteurs, soumise à conditions, sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor, prêteur.

## CONTACTS ET SERVICES UTILES

### Vos numéros utiles

Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur votre :

**SOS carte / chéquier** : 7j/7 - 24h/24 **09 69 39 92 91** (appel non surtaxé)

### Des services pour répondre à vos besoins professionnels

#### SAV CLIENTS CRÉDITS

02 97 01 85 62 (appel non surtaxé)

[creditsproagri@ca-bretagne.fr](mailto:creditsproagri@ca-bretagne.fr)

#### ASSURANCES PACIFICA

Déclaration de sinistre (auto, habitation, contrats pro)

0800 810 812 (appel gratuit) 7j/7 - 24h/24

Modification de contrats

09 69 32 21 68 (appel non surtaxé)

[cabap@ca-bretagne.fr](mailto:cabap@ca-bretagne.fr)



#### AVEM\*

Assistance des solutions de paiement Monétique : 0825 826 098 (0,15 €/min)

Assistance échange de données informatique : 09 69 32 06 33 (numéro cristal)

[www.avem-groupe.com](http://www.avem-groupe.com)

*(prix d'un appel local)*



#### NEXECUR PROTECTION \*\*

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole

[www.nexecur.fr](http://www.nexecur.fr)

\* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

\*\* NEXECUR PROTECTION Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342- RCS LE MANS.

Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale



# UNE INFORMATION, UN CONSEIL ? CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCES

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'oeil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS.

## POUR NOUS CONTACTER

L'espace PRO & AGRI  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00  
par téléphone: **02 96 76 54 00** (appel non surtaxé)  
ou par mail: **espace.pro-agri@ca-cotesdarmor.fr**

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :  
**[www.ca-cotesdarmor.fr](http://www.ca-cotesdarmor.fr)**

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire.

En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

**Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor**, dénommée aux présentes « Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, rue du Plan - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

**PACIFICA**, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS. **PREDICA**, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS - 334 028 123 RCS PARIS. **CAMCA**, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances - 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527. **CNP**, Société CNP ASSURANCES, SA avec Conseil d'administration, au capital de 686 618 477 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062.

11/12/2017 - Réf.PBCM176\_CGB2018\_AGR122\_V4



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.